

VILLE DE LAVAL

Prenez part au
CHANGEMENT

Laval, 3e plus grande ville du Québec, est en profonde transformation. Partout sur le territoire, la vision stratégique Laval 2035 : urbaine de nature, bien ancrée dans les principes du développement durable, se déploie dans une perspective d'expérience citoyenne améliorée.

Grande ville moderne, notre développement urbain s'harmonise avec la conservation et la mise en valeur de ses milieux naturels. À la grandeur de l'île, nos quartiers chaleureux et notre centre-ville attrayant composent une mosaïque vivante avec nos rivières, nos bois, nos parcs et nos terres agricoles. C'est dans une voie, celle de l'équilibre entre la nature et l'urbanité que la Ville poursuit ses grands projets structurants.

Le Bureau des transactions et des investissements immobiliers (BTII) agit comme expert auprès des différents services, bureaux et mandataires municipaux. Le BTII est à la recherche d'une ou d'un :

CHEF(FE) DE DIVISION TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Poste permanent

Les défis qui vous attendent :

Sous l'autorité du directeur du Bureau des transactions et des investissements immobiliers, vous gérez les activités de votre division. Vous planifiez, organisez, dirigez et contrôlez les opérations reliées à l'ensemble des mandats d'expertise qui vous sont transmis par votre gestionnaire ou tout représentant des autres services municipaux ainsi qu'à la gestion des activités courantes qui vous sont confiées. Vous supervisez, assistez et orientez les transactions immobilières et les activités d'évaluation de la division conformément à la Loi concernant l'expropriation, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et autres lois connexes ou certains règlements municipaux ou Politique des transactions immobilières de la Ville ou autres selon le cas. Vous justifiez, lorsque requis, les résultats des expertises réalisées par les évaluateurs agréés de votre division auprès des représentants des autres services municipaux qui requièrent vos services ainsi qu'auprès des contribuables (ou leurs représentants) qui sont visés par le travail de votre division.

Vous assurez le respect des normes et des procédures établies dans la réalisation des différents types de mandats d'expertise effectués par la division notamment pour les dossiers d'acquisition, de disposition, de calcul des frais de parcs, etc., réalisés dans un contexte de gré à gré ou par voie d'expropriation.

Vous participez à des comités multidisciplinaires avec d'autres services en lien avec vos dossiers et projets. Vous orientez et établissez la stratégie de négociation et accompagnez besoin avec l'évaluateur dans des rencontres de négociation avec les propriétaires et/ou leurs représentants sur des dossiers complexes et litigieux et faites toute recommandation utile aux autorités compétentes le tout dans le respect de la Loi concernant l'expropriation, de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, et de certains règlements ou Politiques municipales selon le cas.

Ce que nous vous offrons :

- Une rémunération globale concurrentielle incluant, entre autres, un fonds de pension à prestations déterminées, des assurances collectives, vacances, congés fériés généreux ;
- Un horaire de travail permettant de concilier travail et vie personnelle ;
- Un salaire pouvant aller jusqu'à 131 680,79\$ \$ / année selon l'expérience ;
- Poste éligible à un travail en mode hybride ;
- La chance de travailler au sein d'une grande équipe !

Le profil recherché :

- Détenir un baccalauréat en administration des affaires ou toute autre formation pertinente reliée à la nature de la fonction;
- Être membre en règle de l'Ordre des évaluateurs agréés;
- Posséder un minimum de dix (10) années d'expérience pertinente incluant la gestion et la coordination d'équipe;
- Avoir de l'expérience dans l'amélioration des processus de même qu'en développement d'outils de travail;
- Grand sens de l'éthique, de l'intégrité et de rigueur.

Compétences et aptitudes :

Affichant un leadership collaboratif et mobilisant, vous incarnez le modèle de gestion préconisé à la Ville de Laval :



Humaniser : démontre un intérêt réel pour le bien-être des autres et l'ambiance de travail.



Énergiser : favorise le développement des habiletés et des compétences des personnes. Partage et diffuse les informations et est une source d'inspiration afin d'engager les membres de son équipe dans leur travail et à performer.



Inspirer : consulte les autres. Participe activement au travail de son équipe et favorise ainsi la poursuite d'objectifs communs.



Transformer : Fait preuve d'adaptabilité lors de situations imprévues. Accorde une grande priorité à la satisfaction des clients et cherche à leur faire vivre une expérience client positive.



Naviguer : identifie, obtiens et utilise adéquatement les ressources humaines, matérielles et financières mises à sa disposition. Établis des procédures pour surveiller les activités, en évalue le progrès et s'assure de l'atteinte des objectifs.

La Ville de Laval est continuellement à la recherche de professionnels compétents et dynamiques qui désirent se joindre à une organisation entreprenante. La Ville s'engage à vous offrir un milieu de travail stimulant !

« Viens bâtir une île d'exception »

Postulez en vous rendant au www.laval.ca

La Ville de Laval applique un programme d'accès à l'égalité en emploi. Elle valorise la diversité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature. Pour ces dernières, ne pas hésiter à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invité à un processus de sélection.